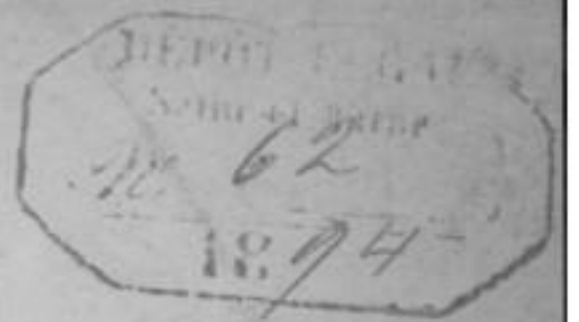




LES REGISTRES PAROISSIAUX

DE

LARCHANT

Les Archives de Larchant antérieures à 1790 se composent aujourd'hui exclusivement de six registres de la série GG reliés de nos jours avec le titre assez inexact d'ÉTAT CIVIL. Ce sont à proprement parler les *Registres paroissiaux* de Saint-Mathurin-de-Larchant. En voici la description sommaire :

- GG. 1 *Baptêmes*, 1577 à 1662, 227 feuillets, papier.
2 *Baptêmes*, 1663 à 1668.
3 *Baptêmes, mariages, sépultures*, 1669 à 1698, 286 f. p.
4 d° d° d° 1699 à 1721, 298 f. p.
5 d° d° d° 1722 à 1760, 297 f. p.
6 d° d° d° 1761 à 1783, 201 f. p.
7 d° d° d° 1784 à 1790, 126 f. p.

Ce n'est qu'à partir du 1^{er} janvier 1793 que, tenus par le maire seul, les registres suivants méritent le titre d'*État civil*.

Soigneusement étudiés, ces registres paroissiaux peuvent fournir plus d'un renseignement intéres-



Per. 8°
12417



sant, important même. C'est ce que nous allons essayer de faire voir, après quelques remarques sur leur état matériel et leurs lacunes :

1° Une feuille de 1579 a été reliée par erreur avec 1580.

2° Une feuille (2 feuillets), comprenant les mois de mars, avril, octobre, novembre et décembre de 1581, manque, ainsi qu'une feuille de 1585 comprenant les mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août, et un feuillet de 1591, septembre à décembre.

3° L'année 1594 manque presque entièrement. Nous n'avons plus que les mois de janvier et de février, les deux premiers jours de mars, la fin de juillet, le mois d'août et le commencement de septembre.

4° Les années 1595, 1596, 1597 sont en déficit ainsi qu'une partie de janvier, une partie de mai et les mois de juin à novembre 1598.

5° L'année 1627 s'arrête au mois d'août; mais les derniers mois n'ont jamais existé, par suite de la maladie, puis de la mort du curé. On lit, sous la date de 1628, une note de l'abbé Boyteux indiquant qu'il a transcrit les actes tels qu'il les a reconnus signés par l'abbé Lefoulon. Il ajoute, à la fin d'avril, que les six premiers ne sont signés de personne parce qu'ils... (une lacune) Mess. Masson, vicaire de ce temps-là. Ceux qui suivent... (une lacune) ont esté fait durant la vacance du vicariat (une lacune) Masson. Puis, à partir de juin : « ceux qui suivent ont esté faits durant le vicariat de Mons. Lefoulon. »

En mai 1630, nouvelle note du même abbé Boyteux : « Les baptêmes sup. ont été colligés par moy

vicaire de l'église Saint-Mathurin-de-Larchant de diverses feuilles volantes signées tant Le Foulon¹, vicaire, que Cochain, chapelain de lad. église. Ceux qui suyvent ont esté faits depuis mon entrée aud. vicariat, sçavoir depuis le jour de la Pentecôte mil six cent trente. »

6° Les années 1680 et 1681 ont été confondues à la reliure.

Ajoutons que les actes des années 1691 à 1699 inclus ne remplissant pas les cahiers préparés à l'avance — ordinairement au bailliage de Nemours, et à celui de Sens pour 1698 — et paraphés par Hédelin, lieutenant général de Nemours, et Benoît, greffier; et par Vezoux, lieutenant général de Sens, et Petitpas, greffier; le curé de Larchant, l'abbé Geslin, a utilisé les feuillets blancs de la façon suivante :

1° Pour une « *Table alphabétique... de tous les saints et saintes dont je puis avoir connaissance, pour les recevoir au baptême* »; laquelle table se répartit ainsi :

Les lettres A,B,C, en 1692; D,E,F,G,H,I,J,K,L, en 1691; M,N,O,P,Q,R, en 1699; S,T, en 1698. Nous n'avons pas vu les dernières lettres.

Cette table n'offre rien d'intéressant, si ce n'est cette indication : [Ste] *Sophie*, mère des saintes Vierges, *Foy, Espérance et Charité*, qui n'est probablement qu'une traduction naïve de cette vérité que la *Sagesse* (σοφία) est mère des vertus.

1. Le Foullon, qui ne fit que passer à Larchant, était, en juillet 1631, cure de Villiers-sous-Grez. (*Minutes de Paillard, notaire à Villiers*).

2° Pour une table alphabétique des matières de quelque livre de piété que nous n'avons pas entrepris de chercher. Voici un specimen de cette table; on verra que le livre devait être divisé par mois¹ :

Vie. 14 janvier — active et contemplative, 11 février — est une guerre, 1^{er} mars — est une navigation, 12 avril — de l'homme semblable à un ruisseau, 16 avril — est un pèlerinage, 16 may — prison pour notre âme, 27 may — des 1^{ers} chrétiens, 27 juin — du chrétien, trois qualités, 9 août — courte, 22 août — folie de l'aimer, 16 septembre — un sommeil, 17 novembre...

On trouve les lettres : A, B, C, D, à la fin de 1696; E, F, G, H, I, J, L, de 1695; M, O, P, Q, R, S, T, de 1694; V, X, Y, X, de 1693.

On a vu plus haut que les Registres antérieurs à 1669 ne mentionnent que les baptêmes. En cela les curés allaient à l'encontre des intentions des chanoines de Notre-Dame de Paris, qui, dès octobre 1634, avaient fait remettre au vicaire-curé de Larchant « deux livres de papier reliés pour escrire les *baptêmes, mariages et mortuaires*, avec injonction... d'inscrire au commencement des dits livres les réglemens desd. sieurs du Chapitre pour la police de lad. église. » Cette injonction² est malheureusement demeurée lettre morte.

1. Nous ne nous expliquons alors pas ceci : *Vocation...* au christianisme par le baptême, 99 — religieux, 103.

2. *Arch. nationales*, LL. 288, p. 692.

I

POPULATION.

Nous n'avons aucune donnée précise sur le chiffre de la population de Larchant antérieurement au xix^e siècle. Tout fait penser que cette population était, au moyen âge et jusqu'au xvii^e siècle, beaucoup plus nombreuse qu'aujourd'hui; mais voilà tout. Nous avons cherché dans le tableau ci dessous (n^o 1) à nous approcher un peu plus de la précision. Pour cela nous avons divisé le temps en périodes de dix ans; puis nous avons établi pour chaque période la moyenne du nombre des naissances annuelles : sauf quelques fluctuations peu importantes et probablement accidentelles¹, cette moyenne va en décroissant. Cette décroissance a deux causes principales : d'abord la diminution certaine de la population; puis l'abaissement non moins certain de la natalité. Pour déduire de cette moyenne un nombre approximatif d'habitants, nous avons admis avec la majorité des statisticiens qu'antérieurement au xviii^e siècle, 40 enfants étaient *produits* annuellement

1. Le nombre correspondant à la période de 1651 à 1660, 725 hab., est très probablement trop faible. La moyenne des naissances annuelles se trouve abaissée par la natalité exceptionnellement réduite des années 1652, 16, et 1653, 21; tandis que l'année 1648 compte 41 naissances.

Au contraire, le chiffre de la période suivante est probablement trop fort, grâce à une natalité relativement élevée pendant les années 1666, 38; 1668, 34; 1669, 31, et 1670, 39. On ne s'écarterait sans doute pas beaucoup de la vérité en estimant dans l'un et l'autre cas la population à 800 habitants.

par 1,000 habitants, ce nombre descendant à 36 au XVIII^e siècle, pour descendre encore notablement en s'approchant de notre temps¹. De nos jours, la proportion n'est plus guère que de 32 ou 33 naissances annuelles par 1,000 habitants. Nous avons donc multiplié par 1,000 chacun des nombres représentant le chiffre moyen annuel des naissances, et nous avons divisé le produit par 40 pour les années de 1577 à 1650, par 38 pour les années de 1651 à 1700, et par 36 pour les années 1701 et suivantes jusqu'à 1792. Ces distributions du temps sont certainement tout arbitraires ; mais il nous était difficile de faire mieux.

L'examen du tableau (n^o 1) résultant de ces opérations inspire tout d'abord, à ce qu'il nous semble, quelque confiance en nos chiffres. C'est bien, sauf deux ou trois soubresauts, le mouvement d'une population qui diminue lentement. Cependant comme il serait d'une véritable importance pour l'évaluation du nombre des habitants de la France aux deux derniers siècles de pouvoir appliquer partout la présente formule, nous avons soumis ces résultats à diverses vérifications.

Une pièce de 1529 conservée aux Archives nationales² contient les noms de 230 habitants de Larchant, « formant la majeure et plus saine partie » de la population, réunis pour délibérer sur une affaire d'importance : la demande en autorisation

1. En 1801, il n'est plus, pour le département de Seine-et-Marne, que de 35 1/3.

2. S. 305-306. Les pièces de ce carton ne sont pas numérotées.

TABLEAU n° 1

PÉRIODES	MOYENNES ANNUELLES des NAISSANCES	NAISSANCES ANNUELLES pour 1000 HABITANTS	POPULATION
1577 à 1580	51	40	1275
1581 — 1590	39	»	975
1591 — 1600	32	»	800
1601 — 1610	27	»	675
1611 — 1620	27	»	675
1621 — 1630	32	»	800
1631 — 1640	29	»	725
1641 — 1650	32	»	800
1651 — 1660	28	38	725 ¹
1661 — 1670	34	»	895 ²
1671 — 1680	25	»	650
1681 — 1690	20	»	525
1691 — 1700	22	»	580
1701 — 1710	21	36	580
1711 — 1720	18	»	500
1721 — 1730	18	»	500
1731 — 1740	20	»	555
1741 — 1750	19	»	525
1751 — 1760	18	»	500
1761 — 1770	18	»	500
1771 — 1780	16	»	445
1781 — 1792	19	»	525

1-2. Plus probablement : 800 (Voir la note 1, p. 141).

de fortifier la ville. On peut sans exagération évaluer à 120 individus le nombre des absents, des vieillards, des malades, des indifférents, des pauvres et des serviteurs non admis aux délibérations. La population mâle et majeure s'élèverait ainsi à 350 individus au moins. Or, il résulte des statistiques applicables dans le cas présent que la population mâle et majeure égale environ la moitié de la population masculine totale, et qu'en général les femmes sont en nombre égal à celui des hommes¹. En nous servant du rapport que nous établissons en note, nous arrivons facilement à estimer la population totale de Larchant, en 1529, à environ 1300 personnes. Le nombre 1275, correspondant à la première période de notre tableau, a donc beaucoup de chances d'être exact². A partir du XVIII^e siècle nous possédons d'as-

1. Voici les chiffres particuliers à l'arrondissement de Fontainebleau et, en 1872, au département de Seine-et-Marne :

	Enfants, adultes et non mariés mâles.	Population masculine totale	Population féminine totale
1806.	15.503	31.213	31.199
1821.	14.904	29.760	31.897
1831.	17.562	34.295	35.658
1872	61.457	171.909	169 581

Les trois premières années donnent, comme rapport moyen des enfants mâles à la population masculine totale, 503/1000. Mais il y a ici une cause d'erreur provenant de ce que les célibataires majeurs sont comptés avec les enfants. Le recensement de 1872 qui, dans la première colonne, ne comprend que les mineurs, donne la proportion de 357/1000. Mais il est certain qu'au XVI^e siècle le nombre des enfants était notablement plus grand et celui des célibataires plus petit qu'au XIX^e. Nous croyons donc pouvoir adopter la proportion de 460/1000 d'enfants et d'adultes mâles.

2. En raison de l'intérêt de la question, nous avons entrepris l'énorme travail de dresser, en remontant au XIV^e siècle, les listes annuelles des hommes faits, à l'aide du dépouillement de tous les documents de nous connus, et suivant des règles que nous exposerons quand le moment sera

sez nombreux dénombrements dont les résultats ont été publiés ou sont demeurés inédits. Voici ceux que nous avons relevés :

1709.	Saugrain	163 feux.		
1713.	<i>Inédit</i> ¹	132 —		
1726.	Saugrain.		455 habitants.	
1766.	Expilly.	103 —		
?	H. Massé	102 —		
1770.	<i>Inédit</i> ²	109 —	480	—
1771.	<i>Inédit</i> ³	93 —	317	—
1777.	<i>Inédit</i> ⁴	87 —		
1781.	<i>Inédit</i> ⁵	86 —	366	
1784.	Alm. de Sens.	100 —		

Comparons : le premier nombre fourni par Saugrain, 652 habitants⁶, est très supérieur à celui de notre période 1701-1710; mais, publié en 1709, il peut avoir été relevé à une époque sensiblement antérieure, et est exactement celui de notre tableau

venu. Ce travail une fois achevé nous fournira, nous l'espérons, les bases les plus solides pour l'évaluation de la population. Mais il suppose de telles recherches que plusieurs années encore ne sont pas de trop pour le mener à bien, si tant est que Dieu nous prête vie. Nous le considérons donc pour aujourd'hui comme n'existant pas, et nous demandons à d'autres observations la justification de notre tableau.

1. État des villes et paroisses... et du nombre de feux de chacune, 1713. (*Bibl. nationale*, ms. fr. 11.384, f° 50).

2-4-5. *Arch. de Seine-et-Marne*, C. partie non inventoriée.

3. *Bibl. nationale*, ms. fr. 8128.

6. On sait qu'en général, pour passer du nombre des feux à celui des habitants, on multiplie le premier par 4. Plusieurs auteurs, et récemment M. Aug. Rey (*L'Ecole et la Population de Saint-Prix*, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, V, p. 174), prennent le coefficient 5; mais ce coefficient est trop fort et peu employé. Un recensement de 1710 (*B. N.* ms. fr. n° 21.751) porte l'élection de Nemours pour 10.100 feux et 40.400 personnes, soit 4 personnes par feu. Ce nombre qui n'était guère que de 4,75 au ix^e siècle (Guerard), n'était plus que de 3,17 en 1872, dans Seine-et-Marne.

pour 1680. Le dénombrement de 1713 indique encore un nombre, 528, supérieur au nôtre; l'écart, déjà beaucoup moins sensible, est encore plus apparent que réel. En effet, la natalité extraordinairement faible des années 1713 (13), 1715 (14) et 1717 (15) réduit la moyenne de la période 1711-1720 dans des proportions telles que vraisemblablement la population devait, en 1713, toucher 540 habitants, ou sensiblement le nombre du recensement, car le coefficient 4 n'a rien d'absolument fixe. Expilly et Massé sont des géographes et non des statisticiens; leurs indications sont juste assez approximatives pour donner une idée de l'importance du village cité. Il résulte d'une note du subdélégué de Nemours en 1781 que les auteurs du dénombrement de 1770 se sont préoccupés surtout du nombre des feux, et en ont déduit celui des habitants sans compter ceux-ci directement. Comme il y a lieu néanmoins de penser qu'ils ne manquaient pas de moyens d'estimation, nous sommes en droit de faire remarquer que leur chiffre, 480, est bien voisin du nôtre, 500. Je ne crois pas au contraire qu'il faille prendre au sérieux les 317 habitants pour 93 feux (3,4 par feu) du dénombrement de 1771. L'évaluation de 1777 bornée aux feux, et qui donne partout — sauf à Larchant — des nombres inférieurs à celle de 1770 et même à celle de 1781, paraît avoir été assez légèrement faite. Il en est autrement du dénombrement de 1781 établi, pour la première fois, sur *états personnels*; or ce dernier n'annonce que 366 habitants, tandis que notre tableau porte : 445. La difficulté se résoudra facilement : en 1781, Larchant se relevait à peine du ter-

rible incendie de 1778, dont j'ai parlé ici-même¹; sa population s'en trouvait fort réduite. Or le nombre 445 représente la moyenne des dix années 1771-1780 dont huit sont antérieures au sinistre; il est donc fort possible que, les deux dernières années, la population n'ait pas dépassé 390 ou 400 âmes. C'est d'ailleurs à peu près ce qu'indique le chiffre des naissances, 15. On n'oubliera pas enfin que des considérations fiscales ont souvent fait dissimuler par les intéressés le nombre exact des habitants de chaque paroisse, et qu'il y a ordinairement lieu de majorer un peu les anciennes évaluations officielles. En comptant, comme nous croyons pouvoir le faire, 4 habitants par feu, l'indication fournie par l'*Almanach de Sens* pour 1785 est presque certainement exacte.

Avec 1788 commence pour Larchant la période des augmentations de population; en voici une démonstration assez inattendue : pendant les années qui précédèrent 1789, les puits communs du pays furent tous réparés et nous avons la répartition de la dépense entre les *communeux* au prorata du nombre de têtes. Nous trouvons ainsi que 424 personnes se servaient des puits communs; et dans ce nombre ne sont pas compris : 1° les habitants de Larchant possédant des puits chez eux; 2° les habitants du Chapitre, de Trémainville et de Bonneveau, hameaux de Larchant. Même en tenant compte de quelques mutations et doubles emplois

1. *Annales de la Société hist. et arch. du Gâtinais*, II, p. 242.

possibles, il est difficile d'estimer au-dessous de 500 la population totale en 1789. Mais de 1789 à 1792 le nombre des naissances augmente et excède de 41 celui des décès. Notre chiffre (525) qui représente la moyenne des douze dernières années est donc bien justifié. C'est d'ailleurs à peu près celui (532) fourni par l'*Almanach de Seine-et-Marne pour l'an IX*, paru en 1800.

Les probabilités au moins sont donc en faveur de nos chiffres. On peut cependant leur opposer encore leur divergence avec ceux trouvés par Necker en 1784. Celui-ci, on le sait, multipliait le nombre des naissances par $25 \frac{3}{4}$, celui des mariages par $113 \frac{1}{3}$, celui des décès par $29 \frac{2}{5}$. En usant de ces coefficients pour Larchant, et en opérant sur les moyennes de cinq années, 1780-1784, on obtient les résultats suivants :

Population d'après les naissances . .	425 habitants.	
— d'après les mariages. . .	453	--
— d'après les décès	470	—

Or, si nous appliquons notre coefficient 1000/36 à la moyenne des naissances des mêmes cinq années, nous trouvons une population probable de 458 habitants¹, nombre qui s'éloigne peu du nombre moyen obtenu par la méthode de Necker.

1. Il est vrai que la période de 1781-1792 figure dans notre tableau pour 525 habitants : cela tient à ce que pendant les années 1788 à 1792 la moyenne des naissances s'élève à 23 au lieu de $16 \frac{1}{2}$ pour les années 1780 à 1784.

Nous ne nous sommes pas servi du nombre des *communians* attribué à Larchant par le Pouille de Sens dressé en 1695 (*Arch. de l'Yonne*

II

MORTALITÉ.

La diminution d'importance, puis la disparition presque totale des pèlerinages à saint Mathurin porta à Larchant un coup dont ce bourg ne se releva pas. Aussi voyons-nous la population décroître brusquement de 300 habitants dans les treize premières années de nos registres, ces treize années suivant de près celle qui vit la ruine de l'église par les Huguenots. La même cause agissant encore quelque temps, on s'explique que la population ait continué à décroître pour atteindre, au milieu du xvii^e siècle, le nombre d'environ 750 habitants. Mais, à partir de 1669, les *Registres paroissiaux* nous fournissent les éléments d'un tableau montrant l'action d'une autre cause de diminution, la MORTALITÉ. Et cette cause est assez puissante pour justifier presque à elle seule l'affaiblissement de la population. En effet (tableau n° 2) de 1669 à 1792, le nombre total des décès excède celui

G. 226), parce que nous avons ne pas avoir trouvé le moyen d'en déduire un chiffre de population. Toutefois il est bon de constater que ce nombre, qui est de 350 en 1695, n'est plus que de 300 en 1784 (*Almanach historique de Sens pour 1785*). La diminution de population indiquée par le tableau n° 1 se trouve donc encore, de ce chef, proportionnellement vérifiée. Nous pouvons en effet écrire :

350 : 580 :: 300 . 497.

Or, nous avons estimé à 500 habitants la population de Larchant, vers 1789. Mais ce qui complique la question, c'est un procès-verbal de visite du 4 mai 1721 (*Arch. de l'Yonne*, G. 219) qui ne compte à Larchant que 250 communicants, sauf un lapsus calami.

des naissances de 108; et le tableau n° 1 nous indique que, pendant la même période, la population décrut de 150 habitants environ¹.

Nous ne pensons pas d'ailleurs que cette mortalité ait été particulière à Larchant et nous croyons qu'elle fut due surtout à *la misère*, ce mot résumant les calamités qui frappèrent la France de la mort de Louis XIII à la fin du XVIII^e siècle : les famines, les maladies, la guerre. Moreau de Jonnés établit² que, de 1643 à 1715, c'est-à-dire sous Louis XIV, la population française n'augmenta — défalcation faite des annexions — que de 1 individu pour 500, proportion tellement faible qu'elle équivaut presque à la stagnation. Il n'est donc pas douteux que le présent travail entrepris sur un certain nombre de paroisses, nous conduirait, pour plusieurs au moins, à des résultats semblables à ceux-ci³. D'un autre côté on sait de façon certaine qu'en France « l'excédant du prix des grains présente *toujours* un excédant de mortalité..... et si l'on appelle *n* un excédant quelconque dans le prix des grains, l'excédant de mortalité sera de $n/4,7562$ ⁴. »

1. Dans plusieurs cas le tableau n° 2 justifie le tableau n° 1. Ainsi ce dernier indique de 1770 à 1780 une diminution de 55 habitants et, dans le même temps, les décès excèdent les naissances de 54.

2. *L'état social et économique de la France de 1589 à 1715* (Paris, 1867, in-8°).

3. Les temps ne sont certes pas les mêmes, mais le recensement de 1801 indique encore, en Seine-et-Marne, les décès (8948) en excédent sur les naissances (8467).

4. *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, I, p. 541, 547. — Je compte donner prochainement une note sur les phénomènes démographiques résultant, pour le canton actuel de *la Chapelle-la-Reine*, du grand hiver de 1709.

TABLEAU n° 2

PÉRIODES	NOMBRE DES		EXCÉDENTS	
	NAISSANCES	DÉCÈS	des NAISSANCES sur les DÉCÈS	des DÉCÈS sur les NAISSANCES
1669 à 1680	317	288	29	
1681 — 1690	204	209		5
1691 — 1700	216	240		24
1701 — 1710	215	258		43
1711 — 1720	177	209		32
1721 — 1730	183	218		35
1731 — 1740	202	163	39	
1741 — 1750	190	277		87
1751 — 1760	190	164	26	
1761 — 1770	182	143	39	
1771 — 1780	161	215		54
1781 — 1792	228	189	39	
Totaux. . .	2.465	2.573	172	280

Or, « de 1679 à 1714, dit Ch. Louandre¹, la disette est presque continuelle. » « De 1643 à 1715, il y eut, dit Moreau de Jonnès, quinze années de disette et *dix* de famine². » Le règne de Louis XV ne

1. *De l'alimentation publique sous l'ancienne Monarchie.*

2. Six vol. de la coll. *Delamare* (B. N. mss. fr. 21641-21646), contiennent des pièces et des documents sur les disettes des années : 1692, 1693,

fut pas plus heureux; la disette y fut permanente, causée tant par la spéculation que par les intempéries. Nous n'avons qu'à rappeler la longue série de guerres de Louis XIV et les nombreuses épidémies de peste et de petite vérole qui signalèrent le règne de Louis XV.

Si nous entrons dans le détail de ce triste tableau, voici les années qui nous frappent : 1669, 41 décès; 1680, 31 décès; 1688, 33; 1689, 54 décès et 23 naissances seulement; 1690, 36 décès et 18 naissances; 1691, 45 décès; 1692, 38 décès et 19 naissances; 1693, 33 décès¹; pendant cette année tristement célèbre, *aucun* mariage à Larchant; aussi, en 1694, 9 naissances seulement contre 32 décès²; en 1701, 35 décès; en 1709, 40 décès et 18 naissances; 1710, 32 décès et — comme on sort de l'effroyable année 1709 — *aucun* mariage cette année-là; 1711, 31 décès; 1727, 37, et 1740, 31 décès³; en 1746, 49 décès et 17 naissances; en 1747, 9 naissances et 36 décès, soit *quatre fois* plus; 1748, 46 décès et 16 naissances⁴; 1765, 32 décès et 14 naissances; 1772,

1694, 1695, 1698, 1699, 1709-1710, pour ne parler que des années postérieures à 1669.

1. A *Jaignes*, canton de Lizy-sur-Oureq (Seine-et-Marne), on compte, sur une population d'environ 300 habitants : en 1693, 26 décès; en 1710, 27 décès. A *Coulombs*, du même canton : en 1691, 31 décès contre 14 baptêmes.

2. Cette même année 1694, à *Achères*, canton de la Chapelle-la-Reine, 12 baptêmes et 45 décès dont 28 dans le seul mois d'octobre.

3. Cette année fut « très rude; le blé à 26 livres, 10 s. le septier. » *Chroniques Gâtinaises*, dans *Annales de la Société Hist. et Arch. du Gâtinais*, I, p. 96. — Il atteignit le prix de 37 l., 10 s. en janvier 1741 (G. Leroy, *Histoire de Melun*, p. 403).

4. En 1747 et 1748, hivers très rigoureux.

39 décès¹; 1773, 40 décès contre 10 naissances; 1774, 32 décès, et 1781, 31 décès².

Sans nous appesantir plus que de raison sur ce lugubre sujet, voici encore quelques menus détails que nous relevons dans nos registres. Il est possible qu'en 1669 quelque maladie contagieuse ait frappé Larchant³ : le curé déclare à plusieurs reprises avoir enterré dans l'après-midi des gens morts le matin et notamment une femme « à cause de sa maladie. » Cette même année, Pierre Boulard, hôtelier à l'en-seigne de *Saint-Louis*, meurt vingt-quatre heures à peine après sa femme : il n'y a au registre qu'un seul

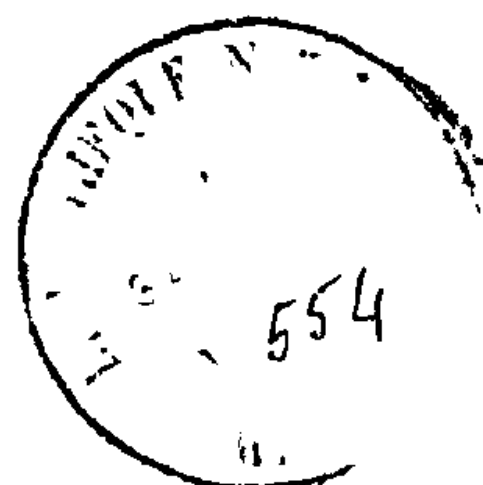
1. 1771, « famine et disette partout. » *Chronique Gâtinaise*. — Hiver très rigoureux.

2. On peut rapprocher ces chiffres de ceux fournis par les paroisses voisines. a *Amponville* (canton de la Chapelle-la-Reine), *aucun* mariage en 1762, 1772, 1773, 1774, 1781. En 1762, 26 décès contre 14 naissances; en 1781, 16 décès, 8 naissances; en 1787, 19 décès, 4 naissances. A *Guercheville* (même canton), *aucun* mariage en 1709; en 1710, *aucun* mariage, 9 naissances et 26 décès; en 1727, 7 naissances, 11 décès; en 1731, 8 naissances et 13 décès; en 1746, *aucun* mariage, 14 naissances et 26 décès; en 1752, 6 naissances, 16 décès. On voit que Larchant n'était pas seul maltraité.

L'historien doit constater que les chanoines de N.-Dame ne restaient pas indifférents à la misère de leurs vassaux. Indépendamment de bienfaits particuliers que je ne saurais énumérer ici, ils font distribuer aux pauvres de Larchant, « en nature de pain », en 1752, 34 setiers de blé méteil pour 464 l. 6 s.; en 1753, 100 livres de riz et 60 l. en argent; en 1771, pour 150 l. de pain; en 1772 et 1773, le pain provenant de 24 setiers de blé, pour 260 l. 10 s., etc.

3. Bellier de la Chavignerie (*Chroniques de S. Mathurin de Larchant*, p. 79), dit que le vicaire Et. Boyteux a constaté sur ses registres, à la date du 15 juin 1637, la cessation d'une épidémie à Larchant : cette constatation n'existe pas. B. de la C. ajoute plus justement que « le pays de Saint-Mathurin ne semble pas avoir été malsain. » Pourtant, en février 1633, Messieurs font remise à la veuve Jean Miger de 60 livres tournois sur ses fermages à cause des pertes occasionnées par la *contagion* l'année passée, 1632. En septembre 1629, un enfant de Larchant est baptisé à Chevrainvilliers « accusé de la *contagion* qui estoit aud. Larchampt ». En 1772, autre épidémie signalée sans que la nature en soit connue.

Pén. 80
12417



acte pour eux deux. En 1700, deux mendiante meurent en traversant la paroisse; en 1746, un mendiant entre à la ferme du Chapitre et y expire presque instantanément; faits semblables les 26 octobre et 8 décembre 1709. En 1741, 1743, 1745, 1746, 1748, 1754, 1756, cas répétés de mort subite. Le 22 janvier 1743, c'est un jeune homme du *Vaudoué*, Paul Le Duc, qui, s'étant rendu à Larchant pour se faire recevoir milicien de cette paroisse, décède subitement en y arrivant. Une compagnie de gardes suisses était logée à Larchant pendant le séjour du Roi à Fontainebleau : en 1704, trois soldats de cette compagnie meurent en trois jours¹; en 1708, on mentionne plusieurs inhumations de soldats suisses, et notamment, le 25 août, celle d'un officier, le lieutenant François Thierry de Flékenstein, fils de Laurent de Flékenstein, conseiller d'État en Suisse; en 1727, c'est le tour du chirurgien². Pierre Foucher perd un enfant le 27 avril 1710, un le 20 mai et un le 23; Jean Ferrand en perd trois aussi du 16 au 29 janvier 1740; en 1742, Mathurin Mircux voit mourir le même jour son frère et son fils; en 1765, Jean Vigneron, maréchal ferrant, perd un fils de 18 ans, le 19 février; une fille de 22 ans, le 23; et meurt lui-même le 9 mars. Mais ces tristes coïncidences, que nous pourrions multiplier, sont peu auprès de ceci : en un an, 1746-47, une femme de Larchant perd ses deux enfants, son mari, son frère et son père..., se

1. Le 16 mars 1861, il meurt *trois* gardes suisses à *Villiers-sous-Grez*.

2. Ces décès ne devraient rigoureusement pas appartenir à la population proprement dite de Larchant; mais nous comptons comme naissances des baptêmes d'enfants de gardes-suisses; ce qui fait compensation.

remarie et voir mourir, l'année suivante, un enfant né de ce second mariage¹.

Nos registres ne contiennent aucun enregistrement de testament. Nous constatons seulement que Perrette Roudines, décédée le 22 mai 1686, avait laissé à l'église un quartier et six perches de terre pour une messe basse tous les ans.

III

LONGÉVITÉ.

Le tableau n° 3 donne le nombre des individus de chaque sexe décédés à Larchant, de 1669 à 1792, âgés de plus de 70 ans. Il résulte de ce tableau que 66 hommes et 99 femmes ont atteint ou dépassé cet âge. Cette supériorité de la femme sur l'homme se rencontre dans toutes les statistiques du même genre.

Ajoutons quelques chiffres que notre tableau ne donne pas : l'homme le plus vieux est mort à 87 ans ; la femme la plus vieille est morte à 88 ans. Les âges réunis des hommes forment un total de 4980 ans, ceux des femmes, de 7692 ans. Enfin l'âge moyen pour les hommes a été de 75 ans, 5 mois et 13 jours et, pour les femmes, de 76 ans, 3 mois et 12 jours².

1. Ceci n'est point une découverte, mais il faut faire remarquer qu'aucun minimum n'est alors imposé au veuvage d'une femme qui veut se remarier.

2. L'âge le plus avancé que nous ayons rencontré au cours de nos recherches est celui de Mlle Ducarroy, tante du curé de *Guercheville*, décédée dans cette paroisse, le 20 avril 1766, à *cent quatre* ans. Après elle, vient Catherine Gorillon, veuve de François Pinson, décédée à *Noisy-sur-Ecole*, le 7 février 1719, à *cent un* ans.

TABLEAU n° 3

PÉRIODES	70 à 75 ans		75 à 80 ans		80 à 85 ans		85 à 90 ans		90 à 95 ans		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
1669 à 1680	3	2	1	3	»	2	»	»	»	»	11
1681 — 1690	6	6	2	4	2	1	1	2	»	»	24
1691 — 1700	5	3	2	4	1	3	»	»	»	»	18
1701 — 1710	4	2	»	1	2	1	»	»	»	»	10
1711 — 1720	2	4	1	2	1	2	»	»	»	»	12
1721 — 1730	1	2	1	2	1	2	»	1	»	»	10
1731 — 1740	»	2	1	3	»	1	»	»	»	»	7
1741 — 1750	1	5	5	1	1	3	»	»	»	»	16
1751 — 1760	2	5	1	2	2	1	»	1	»	»	14
1761 — 1770	1	2	1	3	1	1	1	»	»	»	10
1771 — 1780	»	5	2	3	»	»	»	2	»	»	12
1781 — 1792	5	3	1	3	4	3	1	1	»	»	21
Totaux. .	30	41	18	31	15	20	3	7	»	»	165

IV

NUPTIALITÉ.

Nous n'avons point dressé de tableau du nombre moyen annuel des mariages à Larchant; cette moyenne annuelle — qui serait d'environ *quatre* — ne donnerait qu'une idée inexacte de la marche fort capricieuse de la *nuptialité* chez nous. Rappelons

seulement que les années 1693 et 1710, auxquelles il faut ajouter 1736, ne comptent aucun mariage. Le maximum, 10, est obtenu deux fois : en 1695 et en 1705¹.

V

FÉCONDITÉ.

Ce chapitre offre peu d'observations intéressantes. Les familles ne sont ici sensiblement ni plus ni moins nombreuses qu'ailleurs. Les jumeaux ne sont pas rares à Larchant; on en constate presque chaque année²; certaines années même, 1655 et 1666 par exemple, en voient plusieurs cas. Mais les couches triples sont assez anormales pour être signalées : le 12 novembre 1648, une femme de Larchant mettait au monde trois fils qui furent baptisés en même temps; le 17 juin 1651, le même cas se produit; mais cette fois les trois enfants, trois garçons encore, meurent presque en naissant³.

1 Une remarque concernant les mariages : le 29 novembre 1698, on célèbre à Larchant un mariage *sans aucune publication* et en vertu d'une dispense des *trois* bans accordée par l'archevêque de Sens??

2. Le cure Masson enregistre, un jour, en ces termes, la naissance de deux jumeaux. « deux enfants masles ou deux garçons. » Ailleurs, il emploie une formule moins naïve et plus brutale. « Ladite. . . en eust deux tout d'une ventrée. » En 1653, un autre cure, René Lourdays, copiant son prédécesseur, parle de : « deux enfants utérins et de même ventrée. » Ce René Lourdays, *sieur du Pré*, était probablement berrichon, car il se sert un peu plus loin d'une expression adoucie mais sentant son Berry. « freres bissons, sœurs bessonnes. » On a même pris postérieurement *Bisson* pour le nom de famille.

3. Le 15 mai 1691, naissance au *Vaudoue* (canton de la Chapelle-la Reine) de trois filles d'une même couche.

Nous avons eu la curiosité de chercher si les naissances se répartissaient également entre les divers mois de l'année; nous devons reconnaître que notre curiosité, quelque peu indiscrete si l'on remonte de l'effet à la cause, a été déçue. A peine avons-nous pu constater que les mois de *mars*, *avril* et *août* étaient un peu plus prolifiques que les autres¹. Le mois de février ne donne guère que la moitié des naissances des mois que nous venons de citer.

Nous n'avons rencontré qu'un seul cas de monstruosité. Le 6 novembre 1612, un enfant naît sans oreilles « ni d'un côté ni de l'autre. »

VI

ENFANTS NATURELS.

Moreau de Jonnés, tout en constatant² que, depuis Louis XIV, le nombre des mariages augmente, tandis que celui des enfants diminue, n'a pas l'idée si simple de supposer que chaque ménage a de moins en moins d'enfants; il prétend que, *sous l'ancien régime*, le nombre des naissances illégitimes était plus considérable qu'aujourd'hui. C'est probablement une contre-vérité... au moins en ce qui concerne Larchant.

La première mention d'un enfant naturel est de 1625; encore la mère n'était pas de Larchant.

1. L'expérience a porté sur huit années prises au hasard.

2. *Etat social et économique de la France de 1589 à 1715.*

10 mars. Nota que ledit jour est arrivé une pauvre femme ayant fait sa couche chez Louis Pichard à Trémainville¹, *et ne scavoit-on quel estoit le père*; mais len a amené la pauvre femme dans l'autel-Dieu de ceste ville de Larchamp et fut baptizé; son nom luy fut baillé Mathurine par Mathurin Pichard, etc...

En 1638, autre enfant naturel. Cette fois la mère est une fille M. F., de Larchant; le père est un sieur P., receveur des tailles de l'élection de Nemours.

C'est en 1639 que nous trouvons l'observation la plus intéressante : une fille naturelle présentée au baptême est inscrite comme « déclarée fille de... et de... *par jugement du prévôt de Larchant.* » C'est bien une véritable recherche de paternité².

En 1634, 1646, 1670, 1674, 1680, 1693, un enfant naturel chaque année.

En 1649, un enfant naturel; le père est encore de Nemours; la famille de la mère est de Château-Landon.

En 1675, un enfant naturel dont le père est « fugitif. »

En 1678, on baptise à Larchant un enfant naturel né à Villiers-sous-Grez.

En 1696, on enterre au cimetière de Saint-Mathurin le corps d'un malheureux enfant né de parents

1. Hameau de Larchant.

2. Et voici un *désaveu de paternité* que l'on trouve dans les registres d'Achères : « Le neufviesme jour de febvrier 1672, a esté baptizé Pierre, fils de Louyse Dorvet, fille de deffunct Robert Dorvet, de père inconnu; le parrain .., etc. Apres que le mary de ladite Dorvet nous est venu declarer pendant le temps dud. baptesme que l'enfant cy-dessus n'estoit a luy, supposant qu'il fust baptizé sous son nom. »

inconnus et décédé chez sa nourrice à Larchant. Il n'est pas difficile de deviner quel mystère cache cet anonymat.

Le 19 mai 1700, un enfant d'une dizaine de jours est trouvé abandonné à l'entrée du village, à la porte de Choart. Cet enfant était-il une honte ou une charge trop lourde pour sa mère? La même incertitude règne au sujet de la petite fille ramassée sur une borne du mont Saint-Mathurin, en 1784, et qui meurt deux jours après.

En 1724, un enfant naît du commerce d'une servante avec son maître.

En 1725, un enfant naît de « père absent et inconnu. »

En 1728, une fille est baptisée sans qu'à l'acte il soit fait mention de parents.

En 1768, le curé est parrain d'un enfant naturel auquel il donne ses propres prénoms et, pour nom de famille, celui assez singulier de *Le Bienvenu*. Cet enfant si bien reçu meurt à deux mois.

En 1791, naissance, quelques jours *avant* le mariage, d'un enfant qui prend à son baptême le nom de son père.

En 1792 enfin, deux jumeaux sont déclarés « de père inconnu ».

VII

MORTALITÉ INFANTILE

Jusqu'à l'époque où les *Registres paroissiaux* comprirent non seulement les Baptêmes mais en-

core les Sépultures, les éléments de cette statistique si intéressante font en grande partie défaut. De temps en temps seulement les curés indiquent par ce mot en marge : *obiit*, que l'enfant dont ils inscrivent le baptême est mort peu après sa naissance, ou bien que tel enfant est mort dans des conditions particulières. Voici quelques-unes de ces indications :

1608, 1612 : *illa hora obiit*.

1614, 1625, 1627 : « l'enfant meurt incontinent. »

1616 : un enfant meurt au baptême; une fille meurt « auparavant que la mère relevât de sa couche. »

1617 : un enfant baptisé le 6 janvier meurt le 8.

1618 : l'enfant meurt; l'enfant meurt « sitost qu'il fust baptizé, le portant à la maison. »

1619, 1622, 1623, 1637, 1640, 1646, 1663, 1668 comptent chaque année deux mentions du même genre.

1620, 1621, 1630, 1634, chacune une.

En 1626, un enfant meurt la nuit qui suit son baptême; deux jumeaux meurent incontinent; de deux autres jumeaux le garçon meurt; la fille paraît avoir vécu.

En 1628, on constate la mort de six enfants dans les jours qui suivent leur baptême.

L'année 1629 est particulièrement remarquable :

Sur 5 enfants nés en février, 4 meurent presque aussitôt;

— 3	—	en mars,	1 meurt;
— 5	—	en avril,	2 meurent;
— 2	—	en mai,	1 meurt;
— 8	—	en août,	5 meurent.

Au total, sur 29 enfants baptisés dans l'année, il en survit 16 seulement, et tout au plus.

En 1641, trois; en 1667, quatre; en 1665, cinq; en 1666, neuf mentions.

Nous répétons que ces résultats ne sont qu'approximatifs et certainement fort au-dessous de la réalité. On trouvera des données plus précises dans le tableau n° 4 qui concerne la période postérieure à 1669. On y constatera, comme dans les tableaux 2 et 3, que le XVIII^e siècle fut épouvantablement mauvais pour les populations françaises, sauf pourtant les dernières années que marque une notable amélioration.

TABLEAU n° 4

PÉRIODES	NOMBRE total des naissances	DÉCÈS DES ENFANTS			TOTAL des décès infantiles	PROPORTION % des naissances
		jusqu'à 1 mois	de 1 à 6 mois	de 6 à 12 mois		
1669 à 1680	317	37	19	24	80	26
1681 — 1700	420	58	37	27	122	29
1701 — 1720	392	59	36	26	121	31
1721 — 1740	385	64	34	28	126	33
1741 — 1760	380	59	33	23	115	30
1761 — 1780	343	59	43	21	123	36
1781 — 1792	228	30	20	19	69	30

EUG. THOISON.

(Sera continué).

